

Programme de bourses de formation linguistiques

Année 2026

L'Institut français – Centre Saint-Louis finance un programme de bourses de formation linguistique réservé aux étudiants et doctorants des universités, athénées et collèges pontificaux romains. Les bourses sont gérées par l'opérateur de la mobilité internationale français, Campus France.

Calendrier :

Lundi 9 février : publication de l'appel à candidatures - *jeudi 12 mars* : clôture de l'appel à candidatures

Mobilité en France 1 mois en juillet ou août 2026

BOURSES DE FORMATION LINGUISTIQUE juillet-août 2026	
Candidats éligibles	Tout étudiant inscrit dans les établissements universitaires pontificaux romains (universités, athénées et collèges) quelle que soit la nationalité, le statut (prêtres, séminaristes, religieux, religieuses, laïcs, laïques) et le niveau d'études et souhaitant acquérir une meilleure maîtrise du français pour un projet d'études, travaux de recherches, projets professionnels ou pastoraux.
Domaine d'études	Les candidats de toutes les disciplines d'études sont invités à candidater.
Bourse	Bourse d'études couvrant les dépenses du mois + Couverture sociale pendant le mois de séjour en France + Cours de français selon le niveau ➔ Possibilité de demander un logement universitaire, dont le montant sera prélevé sur celui de la bourse
Modalités de candidature	<p><u>1^{re} étape faire la demande en ligne</u> Remplir en français ou en italien le formulaire en ligne.</p> <p><u>2^e étape envoyer des pièces justificatives</u> Exclusivement à l'adresse borse@ifcsl.com, les documents en format pdf. Ceux-ci peuvent être rédigés en français, italien, anglais ou espagnol :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lettre de motivation : le candidat se présente, illustre son intérêt pour la langue française dans le cadre de son parcours universitaire et professionnel, précise ses disponibilités pour le séjour en France : juillet ou août. La lettre devra également préciser le niveau de français du candidat et le niveau qu'il souhaite obtenir à l'issue de son séjour. • Lettres de recommandation de professeur.e, directeur.trice de thèse, responsable professionnel, etc., à l'attention de Monsieur Laurent Toulouse, Conseiller culturel de l'Ambassade de France près le Saint-Siège • <i>Pour les prêtres et religieu.x.es</i> une lettre de recommandation autorisant l'éventuelle mobilité de l'étudiant • Curriculum vitae (2 pages maximum) • Photocopie de la carte d'étudiant en cours de validité • Photocopie du passéport et du permis de séjour ou de la carte d'identité valide • Si obtenu, un certificat officiel de langue française de niveau A2 ou supérieur (DELF/DALF ou TCF) ou une attestation d'un cours de français de niveau A2 ou supérieur



	<ul style="list-style-type: none"> Autres documents pouvant soutenir la candidature (articles, participations à des colloques, activités scientifiques, professionnelles, pastorales, etc.) <u>Seuls les dossiers complets seront pris en compte</u> 														
Sélection	<p>La sélection des candidatures sera effectuée en deux étapes par l'IFCSL : Les candidats admis à la sélection orale seront convoqués individuellement par courriel. Les sélections orales se dérouleront en présentiel entre le 23 et le 27 mars. Lors des deux étapes de sélection, seront pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le parcours académique du candidat, • ses motivations et perspectives, • le lien entre la langue française et son projet d'études ou la perspective future d'engagement professionnel et/ou ecclésial. <p>La priorité sera donnée aux candidats souhaitant améliorer leur niveau de français pour préparer ou mener à bien leurs travaux de mémoire ou de doctorat (mentionner dans la lettre de motivation ou de recommandation si le doctorat est en prévision).</p>														
Acceptation de la candidature	<p>Chaque candidature complète présentée recevra une réponse. Le candidat sélectionné recevra une communication par courrier électronique et devra fournir, au plus tard le 22 avril :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les documents requis pour l'entrée et le séjour en France • un certificat officiel de langue française de niveau A2 ou supérieur (DELF/DALF ou TCF), ou une attestation d'un cours de français de niveau A2 ou supérieur. <p>Les candidats qui n'auront pas fourni la certification au moment de la candidature seront admis sous réserve de l'obtention de la certification et/ou de l'attestation. L'IFCSL proposera des cours collectifs et une session d'examen. Pour toute communication, les candidats peuvent écrire à borse@ifcsl.com. Les <u>candidat(e)s sont invitées à vérifier régulièrement leur boîte mail.</u></p>														
Calendrier	<table border="1"> <tr> <td>9 février</td><td>Publication du présent appel à candidatures</td></tr> <tr> <td>12 mars</td><td>Clôture de l'appel à candidatures</td></tr> <tr> <td>23-27 mars</td><td>Entretiens de sélection, en présence, à l'IFCSL</td></tr> <tr> <td>6-10 avril</td><td>Publication de la liste des lauréats et des admis sous réserve</td></tr> <tr> <td>22 avril</td><td>Date limite pour l'envoi du dossier complet par les lauréats</td></tr> <tr> <td>Juillet</td><td>Premier mois pour le séjour linguistique</td></tr> <tr> <td>Août</td><td>Deuxième mois pour le séjour linguistique</td></tr> </table>	9 février	Publication du présent appel à candidatures	12 mars	Clôture de l'appel à candidatures	23-27 mars	Entretiens de sélection, en présence, à l'IFCSL	6-10 avril	Publication de la liste des lauréats et des admis sous réserve	22 avril	Date limite pour l'envoi du dossier complet par les lauréats	Juillet	Premier mois pour le séjour linguistique	Août	Deuxième mois pour le séjour linguistique
9 février	Publication du présent appel à candidatures														
12 mars	Clôture de l'appel à candidatures														
23-27 mars	Entretiens de sélection, en présence, à l'IFCSL														
6-10 avril	Publication de la liste des lauréats et des admis sous réserve														
22 avril	Date limite pour l'envoi du dossier complet par les lauréats														
Juillet	Premier mois pour le séjour linguistique														
Août	Deuxième mois pour le séjour linguistique														